

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 06 SEPTEMBRE 2013**

Etaient présents : Yvon DELAUZUN, Louis HEBRARD, Jean LARUE, Véronique LOUIS, Allain MASSOT, Françoise OROZCO, Agnès SEVENIER. (7)

Absents et excusés : Bruno BONZI donne procuration à Véronique LOUIS, Stéphanie ELDIN donne procuration à Françoise OROZCO, Bernard VINCENT donne procuration à Jean LARUE (3)

Absent : Maurice CENTARO (1)

Le quorum étant atteint Madame la Maire **ouvre la séance à 18h05.**

Elle précise que la séance du Conseil a été convoquée à 18h car plusieurs élus vont se rendre à Villeneuve de Berg à 19h30 pour accueillir Josh FOX, cinéaste américain réalisateur de « Gasland », invité par le collectif 07 stop au gaz de schiste.

Louis HEBRARD est désigné secrétaire de séance.

Madame la Maire informe le Conseil que le syndicat départemental des énergies de l'Ardèche (S.D.E. 07) a transmis très récemment un devis concernant l'éclairage public et qu'elle a décidé de ne pas perdre de temps pour demander au Conseil Municipal de se prononcer sur ce sujet, compte tenu des délais d'intervention des entreprises. Ce sera, donc, la seule délibération soumise au vote ce soir.

Ordre du jour :

I - Approbation du procès-verbal du Conseil précédent (05/07/2013)

II - Point soumis au vote (délibération à prendre) :

– Eclairage public : maîtrise d'ouvrage à confier au S.D.E. 07

III – Questions diverses et points d'information

I-APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05-07-2013

Pas de commentaire.

Le procès-verbal est adopté à l'**unanimité**

II- POINT SOUMIS AU VOTE (délibération à prendre) :

OBJET: Convention d'organisation de maîtrise d'ouvrage temporaire (M.O.T.) avec le S.D.E 07 concernant l'éclairage public existant pour la mise aux normes en vue de réaliser des économies d'énergie, à l'exception des luminaires associés à l'enfouissement des réseaux du hameau des Sallettes et de l'église.

Madame la Maire indique qu'il ne suffit pas de se mobiliser contre l'exploration et l'exploitation des gaz et huile de schiste, mais qu'il est aussi nécessaire de réfléchir et d'agir pour des économies de consommation énergétique. Les collectivités publiques ont un rôle important à jouer dans ce domaine et en particulier concernant l'éclairage public qui est énergivore.

L'équipe municipale a sollicité le S.D.E. 07 pour étudier les sources possibles d'économie. Le syndicat propose le changement des luminaires, ce qui permettrait d'économiser environ 45% de la consommation et facture énergétique générées par ce poste.

Elle rappelle que 31 000€ ont été prévus au budget primitif pour l'éclairage public et 5000€ pour un dispositif de réduction de la consommation (30% supplémentaire avec le dispositif « luciole »). Les devis transmis ces derniers jours permettent d'aller au-delà de ce qui avait été prévu d'où cette réunion du Conseil Municipal et ainsi de pouvoir ajouter ces travaux à ceux entrepris et en cours au hameau des Salelles (enfouissement des réseaux secs).

Jean LARUE, 1^{er} Adjoint, présente au Conseil Municipal le devis de remplacement des luminaires équipés de ballons fluorescents consommateurs en énergie, qui s'élève à 35 297,26 € TTC.

Il est possible de solliciter du SDE 07 une subvention à hauteur de 50 % du HT, soit 14 756,38 €, ainsi que la réalisation des travaux pour le compte de la commune par convention de maîtrise d'ouvrage temporaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**

DECIDE

- **D'approuver** l'opération d'éclairage public de remplacement des luminaires en vue de réaliser des économies d'énergie
- **De déléguer** au SDE 07 la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de cette opération
- **D'autoriser** Madame la Maire à signer la convention de mandat
- **De solliciter** une subvention du SDE 07 à hauteur de 50 % du coût HT des travaux, soit 29 512,76 x 50 % = 14 756,38 €
- **D'autoriser** Madame la Maire à signer tous documents afférents à cette opération

A terme la Commune pourrait réduire de 75% sa consommation énergétique pour l'éclairage public.

III – Questions diverses et points d'information

-Madame la Maire indique au Conseil Municipal que lors de la rentrée scolaire s'est bien mis en place le transport scolaire pour les lycéens, comme le Conseil en avait délibéré.

Il y a eu quelques craintes car pour rappel, il faut au moins 6 lycéens pour l'ouverture de ce service, or certains jeunes ne pouvaient l'utiliser compte tenu de la localisation de leur établissement scolaire de rattachement.

Ils sont bien six aujourd'hui ! Voilà donc un nouveau service pour les familles, financé par le Conseil Général 07.

Pour les enfants en maternelle, primaire et collège, le transport a repris mardi soir, car tous les parents ont accompagné leurs enfants le matin de la rentrée.

22 enfants utiliseront ce transport cette année (7 maternelles, 7 primaires et 8 collégiens).

-Les travaux d'enfouissement des réseaux secs au hameau des Salelles doivent reprendre courant septembre pour la phase finale.

-Madame la Maire informe les conseillers d'une mauvaise surprise très préoccupante constatée cet été après les épisodes pluvieux : il va être nécessaire de refaire la toiture de l'église avec une révision de charpente importante.

Il ne s'agit pas d'une imprévision de l'équipe municipale puisque cette toiture a été refaite il y a un peu plus de 20 ans et que l'on pouvait penser avoir encore une bonne dizaine d'années devant nous avant d'envisager une réfection. Les constats réalisés montrent qu'il y a urgence à agir.

Cela va provoquer la mise en attente d'autres projets inscrits au budget (salle des fêtes et voirie communale). Cependant, la préparation de ces dossiers se poursuit afin que la future équipe municipale trouve les dossiers prêts, de manière à ce que les choix à faire, dans le futur, puissent être faits en toute connaissance de cause, en particulier au niveau financier.

La mise en route du dossier technique de la réfection du toit de l'église et les demandes nécessaires au financement vont être faites dans les meilleurs délais en relation avec la D.R.A.C. (direction régionale des affaires culturelles), en recherchant le maximum de subventions.

-Madame la Maire informe que le dossier de financement de l'assainissement collectif du hameau des Salelles est clos. La Commune a réglé l'ensemble des factures au SIVOM Olivier de Serres et l'ultime subvention de l'Etat a été sollicitée. Allain MASSOT précise qu'il s'agit d'une belle réalisation avec une station qui fonctionne très bien et sans odeur.

-Allain MASSOT demande où en est le raccordement électrique de la maison de Madame Gilberte BERTE. Jean LARUE indique que l'ordre de service a été donné à l'entreprise par le S.D.E.07 à partir du 16 septembre 2013. Véronique LOUIS confirme l'intervention soutenue de Jean LARUE sur ce dossier ! Il est intervenu, également, auprès d'ERDF, pour que le raccordement du compteur ait lieu en même temps que l'extension de réseau. Madame BERTE devrait avoir son raccordement électrique cet automne...

-Madame la Maire informe le Conseil que de nombreuses personnes se sont plaintes, cet été, du mauvais fonctionnement du réseau de téléphonie mobile... Hélas cela n'est pas nouveau, chaque année l'accroissement de population durant la période estivale provoque ce type de dysfonctionnement. Sans une intervention financière des collectivités (Région et Département) et de l'Etat, le gestionnaire n'envisage aucune augmentation de capacité (cela n'a rien à voir avec la limitation du flux magnétique). Le seul engagement pris par celui-ci a été d'améliorer l'entretien et donc la fiabilité. Pour le moment aucun financement nouveau n'est prévu pour ce pylône. Par ailleurs, une famille venant de s'installer au hameau des Salelles a connu d'énormes difficultés pour la connexion internet via l'ADSL. Plusieurs sous-traitants sont intervenus sans succès, nous avons sollicité l'intervention du service dépannage de France Telecom en propre...cela a permis rapidement de réaliser enfin la connexion...et de nous faire regretter le temps d'un service public de télécommunications très professionnel !

Madame la Maire rappelle que le week-end prochain (14 et 15 septembre 2013) la Commune participe aux journées européennes du patrimoine et remercie les habitants qui ont répondu positivement pour accueillir, à tour de rôle, les visiteurs notamment de l'église.

Les questions diverses étant épuisées, **Madame la Maire clôt la séance du Conseil Municipal à 18h40.**

La parole est, alors, donnée au public :

Aucune question n'est posée.

Madame la Maire met fin à la séance à 18h42.

Fait à Saint Maurice d'Ibie, le 09 septembre 2013

Véronique LOUIS
Maire